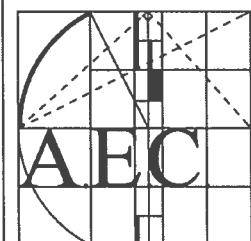


COMMUNE DE PRIMELIN
CREATION D'UNE NOUVELLE BIBLIOTHEQUE
Kerlavenan 29770 PRIMELIN

C.C.T.P.
DESCRIPTIF DES TRAVAUX

Lot 3 – MENUISERIES EXTERIEURES – SERRURERIE



AEC selarl d'architecture
Hervé DE JACQUELOT
Jean-Paul THOMAS
Architectes DPLG
79, avenue du Rouillen
29500 ERGUE-GABERIC
tel: 02 98 53 03 70 - fax: 02 98 52 08 88
mel: atelier.aec@wanadoo.fr

AVRIL 2015

LOT N° 3 MENUISERIES EXTERIEURES - SERRURERIE

1.0 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES

DOCUMENTS DE REFERENCE

L'entrepreneur se reportera au chapitre 0 PRESCRIPTIONS COMMUNES pour connaître les conditions du chantier.

QUALITE DES OUVRAGES

Les ouvrages devront être réalisés conformément aux règlements et normes en vigueur et notamment:

- les D.T.U.
- les recommandations professionnelles pour l'utilisation des joints et mastics
- les règles AFNOR
- la nouvelle réglementation RT 2012.

Les profilés utilisés seront obligatoirement des profilés du commerce propre à recevoir un laquage.

L'ensemble de la visserie sera inoxydable, les parties apparentes auront la même couleur que les profilés avec lesquelles elle est en contact.

La quincaillerie bénéficiera au minimum du label SNFQ, l'entrepreneur proposera à l'architecte un échantillonnage de l'ensemble des quincailleries mise en œuvre pour approbation

Les vitrages sont à la charge du présent lot et seront réalisés conformément aux normes et recommandations applicables aux Etablissements recevant du public et aux spécifications du descriptif.

L'entrepreneur du présent lot devra la protection de l'ensemble de ses menuiseries et vitrages pendant toute la durée du chantier, ils devront en particulier être soigneusement protégés contre les rayures et projections tel que le plâtre, enduit, peinture, etc.

D'une manière générale, les prescriptions comprennent toutes sujétions et les ouvrages annexes nécessaires à une exécution parfaite.

Le menuisier fournira aux autres lots les renseignements nécessaires et les travaux seront soigneusement coordonnés entre intervenants.

Les prix unitaires comprennent la fabrication, le transport, le montage, les réglages et calages, la fixation, etc...

DIMENSION DES OUVRAGES

L'entrepreneur doit relever sur place la dimension des ouvrages à réaliser, avant leur mise en fabrication. les cotes données sur les plans et dans les pièces écrites, sont des cotes d'appellations.

CLASSEMENT

Le classement minimum pour l'ensemble des châssis est A3.E2.V2.

DOCUMENTS A FOURNIR (en trois exemplaires):

- Plan de repérage des ouvrages.
- plans d'exécutions détaillés des menuiseries, murs rideaux.
- Détails de calfeutrement, de fixation, de seuils et d'appui
- P.V. d'essais de perméabilité à l'air, d'étanchéité à l'eau et de résistance au vent des fenêtres (classement AEV)
- Catalogue et caractéristiques mécaniques des profils et des renforts éventuels. Catalogue des joints de la gamme.
- Indication de la nature des vitrages
- Avis techniques des vitrages isolants et des panneaux sandwiches
- Avis techniques de procédés (PVC)
- Attestation de suivi de marquage éventuelle (PVC)

CONSERVATION DES OUVRAGES

Chaque entrepreneur sera responsable individuellement de la bonne conservation des ouvrages par lui exécutés pendant toute la durée des travaux et cela jusqu'à la réception des travaux. Aucune exception ne sera admise à cette règle.

Désignation des travaux

U

Q

P.U.

Total

DESCRIPTION DES OUVRAGES

L'entrepreneur du présent lot est tenu d'effectuer une visite détaillée des lieux du chantier afin de constater l'état du terrain existant, l'état de la voirie existante, l'état des bâtiments existants, les réseaux existants, la nature du sol. Il ne pourra prétendre à des surcoûts liés à la réalisation de ses ouvrages.

L'offre de l'entreprise devra être détaillée suivant la nomenclature utilisée ci-après

3.1 MENUISERIES ALUMINIUM

3.100 DESCRIPTION GENERALE

Menuiserie en profilé d'aluminium brut a rupture de pont thermique, conforme à la nouvelle RT 2012, ayant reçu un laquage par poudre électrostatique, protim ou équivalent.

L'entrepreneur fournira un certificat d'assurance décennale, éventuellement nominative pour ce chantier, si la police de l'entrepreneur ne couvre pas cette technique.

Teinte choisie sur la palette RAL: 9010 BLANC

Les dormant comporteront une tapée permettant d'occuper l'épaisseur totale de la cloison de doublage et seront fixés en applique, toute la visserie doit être inoxydable.

Les profils d'appuis de l'ensemble des fenêtres formeront rejet d'eau récupérant l'ensemble des eaux d'infiltration et de condensations.

Le menuisier assure l'étanchéité parfaite de ses ouvrages, avec complément extérieur par joints élastomères polymérisables de 1ère catégorie, à la pompe au périmètre.

L'ensemble des quincailleries vues (ensemble poignées, paumelles, serrures, etc...) sera de couleur compatible avec la couleur retenue pour les menuiseries (noir).

L'ensemble des serrures sera du type européen fonctionnant sur l'organigramme de la commune.

L'entrepreneur devra fournir 3 clefs par serrure qu'il posera

Les serrures des portes ouvrant à l'extérieur seront munies d'une mollette de manœuvre aisée côté intérieur.

VITRAGES

L'ensemble des vitrages mis en œuvre devra être conforme aux normes en vigueur et plus particulièrement aux ERP

Vitrage isolant, épaisseur suivant grandeur des volumes, vitrage STADIP pour les allèges inférieures à 1,00 m, fixations par parcloses de même teinte que le châssis correspondant.

Désignation des travaux	U	Q	P.U.	Total
<p>L'épaisseur de la lame d'air sera au moins égale à 12mm Les vitrages STADIP seront mis en place sur les 2 faces pour l'ensemble des portes vitrées sur une hauteur de 1,70m minimum ainsi que sur les parties latérales toutes hauteurs suivant normes ERP.</p> <p><u>3.101 ENSEMBLE PORTE 1</u></p> <p>Fourniture et pose d'un ensemble comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une porte d'entrée à 1 vantail, largeur de passage 0,90 ouvrant à l'intérieur, ferrage en 3 points minimum, serrure à clef type européen de chez VACHETTE, avec molette intérieure. <p>Une butée en caoutchouc pour chaque vantail Un blocage par crémone en position ouverte pour le vantail principal Béquillage Vitrage en parties supérieure et soubassement plein.</p> <ul style="list-style-type: none"> - imposte supérieure vitrée et fixe <p>Y compris seuil aluminium à niveau (accessibilité PMR) et toutes sujétions d'accessoires nécessaires à une parfaite étanchéité . Y compris toutes fixations et sujétions de finition parfaite pour assurer l'étanchéité. Double vitrage stadip 2 faces Dimensions selon plans</p> <p>Concerne: - la porte d'entrée (façade Est)</p> <p><u>3.102 ENSEMBLE PORTE 2</u></p> <p>Fourniture et pose d'un ensemble comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une porte d'entrée à 1 vantail, largeur de passage 0,90 ouvrant à l'extérieur, ferrage en 3 points minimum, serrure à clef type européen de chez VACHETTE, avec molette intérieure. <p>Une butée en caoutchouc pour chaque vantail Un blocage par crémone en position ouverte pour le vantail principal Béquillage Vitrage en parties supérieure et soubassement plein.</p> <ul style="list-style-type: none"> - imposte supérieure vitrée et fixe <p>Y compris seuil aluminium à niveau (accessibilité PMR) et toutes sujétions d'accessoires nécessaires à une parfaite étanchéité . Y compris toutes fixations et sujétions de finition parfaite pour assurer l'étanchéité. Double vitrage stadip 2 faces Dimensions selon plans</p>				

Désignation des travaux	U	Q	P.U.	Total
<p>Concerne: - la porte Issue de secours (façade Est)</p> <p><u>3.103 FERME-PORTE</u></p> <p>Fourniture et pose de fermes porte, référence TS 83 AVEC BRAS A GLISSIERE ET BRAS D'ARRET de chez DORMA Les montages seront de type renversés les corps situés côté intérieur sur la traverse haute du dormant.</p> <p>Concerne: - le ferme-porte de la porte d'entrée.</p> <p><u>3.104 FINITIONS</u></p> <p>L'entrepreneur du présent lot devra l'ensemble des prestations nécessaires à la parfaite exécution et finition de ses ouvrages en particulier:</p> <p><u>3.105 ENTREES D'AIR</u></p> <p>Pose des entrées d'air (6U fournies par l'électricien) dans les menuiseries extérieures, selon répartition fournie par l'électricien.</p> <p><u>3.2 OPTION</u></p> <p><u>3.201 RIDEAUX</u></p> <p>L'entrepreneur du présent lot chiffrera la fourniture et pose de stores et rideaux pare soleil, classé M1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rideaux manœuvré par tirage direct. Concerne : les 5 fenêtres - stores à enrouleur, manœuvre par chaînette. Concerne : les 3 portes (entrée principale et issues de secours). <p><u>3.3 SERRURERIE</u></p> <p><u>3.300 GARDE CORPS</u></p> <p>Fourniture et pose d'un garde-corps extérieur métallique acier galvanisé comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Raidisseurs en fer plat de 50/10mm - Lisse supérieure en profil tubulaire rond, de diamètre 42 mm, format main courante. - Lisses intermédiaires en fer rond Ø 12mm, soit 9 lisses. - Protection des aciers par galvanisation à chaud - Thermolaquage de l'ensemble en couleur BLEU RAL 5015 satiné. - Fixation de l'ensemble par scellements. 				

Désignation des travaux	U	Q	P.U.	Total
<p>Concerne: Le garde-corps sur rampe d'accès à la nouvelle bibliothèque, y compris retour.</p> <p>Nota:</p> <p>l'entrepreneur chiffrera en option l'incorporation d'un portillon dans le retour de garde corps (côté marches), y compris toutes sujétions de finitions et condamnation.</p>				

3.4 DIVERS

Sécurité - Hygiène - Interventions ultérieures - Déchets

L'entrepreneur devra prévoir dans son offre toutes les dispositions nécessaires, relevant des ouvrages de son lot, et, d'une manière générale, toutes dispositions conformes aux articles L.235-2, L.235-6, L.235-20 à R238-25 du Code du Travail.

Il devra notamment toutes les mesures de prévention destinées à assurer la sécurité des personnes, conformément à la législation, comprenant:

- affichage, signalisation
- installations, solidement fixées, de tous ouvrages de protection contre les chutes, garde-corps etc...

Il est bien précisé que l'entrepreneur devra, sans aucune majoration de son marché, tout ouvrage qui pourrait lui être demandé par l'Inspection du Travail, la Caisse Régionale d'Assurance Maladie, l'OPPBTP, le bureau de contrôle, le Maître d'Œuvre ou le coordonateur SPS.

Il transmettra au Coordonateur SPS, à la fin de la période de préparation, la liste du matériel de son lot nécessitant un entretien périodique et son implantation, afin de constituer le dossier d'intervention ultérieure (DIU).

ces prestations pourront être chiffrées dans le présent devis, dans un article à part, ou seront réputées incluses dans les prix unitaires des ouvrages. En aucun cas, à l'exécution des travaux, l'entrepreneur ne saurait s'y soustraire.

L'entrepreneur devra prévoir un tri sélectif de ses déchets, conformément à la réglementation en vigueur